











Bulletin des Communes

N°9 - Vendredi 7 mars 2025





Acupuncture Massage
Reconnu par les
Assurances Complémentaires

Tél. 032 675 09 49 www.acupuncture-ne.ch



GERANCE - FIDUCIAIRE CARRE-NOIR Sàrl

Gérance:

On loue - On gère - On vend

Fiduciaire:

Déclaration d'impôt - Comptabilité Gestion d'entreprise

www.carre-noir.ch - 032 757 66 00



Rejoignez le Madrigal et chantez l'histoire du Landeron



Le Madrigal du Landeron recrute des chanteurs pour participer au spectacle du 700° anniversaire de la ville, prévu du 26 au 29 juin. Aucune expérience n'est requise, seule l'envie de chanter juste dans un chœur convivial. Les répétitions ont lieu le jeudi à 20h au Temple du Landeron, comme nous l'explique Claude Perrenoud en page 9



Imprimer

c'est chez Messeiller!

impression offset et numérique rapide • efficace • attrayant

Messeiller SA Place de la Fontaine 1 Case postale 142 2034 Peseux 032 756 12 96 vente@messeiller.ch www.messeiller.ch

BULGOM





LIGNIÈRES



REPRISE DU RAMASSAGE HEBDOMADAIRE DES BIODÉCHETS (DÉCHETS VERTS) À PARTIR DU VENDREDI 14 MARS 2025

Les biodéchets devront être déposés en bordure de route le jour du ramassage avant 7h00 (même itinéraire que pour le ramassage des déchets ménagers) **dans des containers privés prévus à cet effet ou des sacs biodégradables.** Tout autre récipient (sac poubelle, sac en plastique, corbeille, etc.) ne sera pas ramassé. Seules des petites quantités de biodéchets (max. 1 m³) sont admises et collectées par la Commune.

Ce qui fait partie des biodéchets:

- Déchets compostables ménagers: fruits, légumes, épluchures, fleurs et plantes fanées (sans pots), sapins de Noël (sans décorations!) coquilles d'œufs, marcs de café et de thé, pain rassis, litières végétales (paille, sciure, copeaux pour petits animaux).
- Déchets verts: gazon, feuilles, taille de haies, légumes, fleurs, paille, branchages (les branchages en fagots, attachés avec de la ficelle biodégradable uniquement), ne dépassant pas 150 cm jusqu'à 8 cm de diamètre et 20 kg au maximum).

Nous vous rappelons également que les biodéchets déposés doivent être impérativement exempts de matériaux étrangers (plastiques ou autres emballages) qui perturbent le cycle du compostage et occasionnent des frais de tris supplémentaires.

CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



MISE À L'ENOUÊTE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 7 mars 2025 au 7 avril 2025

Publication FAO n° 10 **Dossier SATAC N°** 120018

Parcelle(s) et coordonnées: 229 - Lignières - 1215106/2570571

Situation: La Clef – Chemin des Chômeurs 1

Description de l'ouvrage: Mise en conformité de la construction d'un jardin d'hiver

Requérant(s): Christian Kläy – 2523 Lignières

Auteur(s) des plans: Rosa Armanda Pinheiro Da Costa – a-eg Sàrl – 1789 Lugnorre

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone de constructions basses — Entrée en vigueur le 14.02.1966 Décisions spéciales : Art. 6.02 alinéa 2 RAC (densité) — Art. 6.02 alinéa 3 RAC (toiture) — Distance à la forêt

Caractéristiques:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique paru dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 7 mars 2025 fait foi.

CORNAUX - CRESSIER - LATÉNA - LE LANDERON - LIGNIÈRES











Commande d'une carte d'identité:

Si vous souhaitez uniquement établir une carte d'identité, il y a lieu de vous adresser au contrôle des habitants de votre commune de domicile. Les conditions pour l'établissement d'une carte d'identité sont publiées sur son site internet.

Commande d'un passeport biométrique ou combi (passeport + carte d'identité):
Uniquement sur rendez-vous auprès du Service cantonal de la population - Documents d'identité:

- ✔ Par internet (démarche simple et rapide) sur www.ne.ch/passeport.
- ✔ Pour les personnes ne disposant pas d'accès à internet:

par téléphone au 032 889 08 89.

Une fois la demande approuvée pour la carte d'identité et/ou les données biométriques saisies pour le passeport, le délai de livraison, en Suisse, est de 10 jours ouvrables au maximum.

Nous vous recommandons également de consulter le site internet ci-après. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur votre pays de destination, ainsi que des conseils aux voyageurs:

https://www.eda.admin.ch/eda/fr/meta/icon-overlaus/reise-ausland.html

https://www.eda.admin.ch/eda/fr/meta/icon-overlays/reise-ausland.html Votre commune de domicile se tient à votre disposition pour

tout renseignement supplémentaire.

CORNAUX tél. 032 886 45 10

CRESSIER tél. 032 886 51 60

LATÉNA tél. 032 886 65 20

LE LANDERON tél. 032 886 48 60

LIGNIÈRES tél. 032 886 50 30

LE LANDERON



UNE EXPOSITION LEGO® INÉDITE AU LANDERON DU 8 AU 9 MARS

Dans le cadre des festivités du 700° anniversaire de la commune du Landeron, la première exposition LEGO® du littoral neuchâtelois se tiendra à l'Aula du Centre des 2 Thielles (C2T). Cet événement unique réunira des passionné(e)s de la célèbre brique, qui présenteront leurs créations originales ainsi que des sets officiels.

L'exposition mettra également en lumière un projet d'envergure porté par l'association Entre2Briques : la reconstruction du Vieux Bourg du Landeron en LEGO®.

En plus des œuvres exposées, plusieurs activités seront proposées aux visiteurs :

- Une animation photo, où chacun pourra mettre en scène sa figurine LEGO®, qu'elle soit personnelle ou achetée sur place.
- Une tombola, avec de nombreux lots LEGO® à gagner.
- Une bourse LEGO®, proposant des sets neufs et d'occasion.
- Un espace de construction libre, accessible à tous les âges.

L'exposition est ouverte à toutes et à tous et vise à rassembler les passionné(e)s ainsi que les curieux/ses autour de l'univers LEGO®. Un espace de restauration sera également disponible sur place.

Entrée: CHF 5.— dès 16 ans / CHF 3.— pour les 5 à 15 ans / Gratuit pour les moins de

Horaires: Samedi 8 mars 10h-18h, Dimanche 9 mars 10h-17h

Le Comité du 700e

IMPRESSUM

Tirage: 10'880 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux

032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch **Mise en page:** Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50 **Responsable d'édition:** Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Abonnement: 95 francs Délai pour les textes: mardi 17h www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

LE LANDERON



DÉCHETS VERTS - INFORMATION À LA POPULATION

La tournée communale des déchets verts en porte à porte reprend le **jeudi 13 mars 2025.** Cette collecte de déchets verts est destinée au compostage et la qualité du compost obtenu dépend directement de ce que vous mettez dans votre conteneur «vert». Aussi, nous vous remercions d'être vigilant afin d'éviter le déversement de matières plastiques sous toute forme et dans tous les cas de figure.

Les renseignements sur les déchets autorisés ainsi que les conteneurs acceptés sont mentionnés dans le MEMODéchets. La population peut également télécharger plusieurs documents en cliquant sur ce lien:

https://www.memodechets.ch/MemoDechets/ContactEtInfos/Le-Landeron

Merci de votre compréhension et de votre collaboration. Commune du Landeron

LE LANDERON



INFORMATION À LA POPULATION – CARTE JOURNALIÈRE LNM

L'administration communale, en collaboration avec la LNM-Navigation sur les trois lacs (Neuchâtel-Morat-Bienne), met en vente au guichet de l'administration des cartes journalières valables pour 1 journée au tarif de:

Carte journalière pour 1 lac: CHF 20.- (au lieu de CHF 69.-) Carte journalière pour 3 lacs: CHF 30.- (au lieu de CHF 69.-)

Conditions:

Pas de réservation possible. Le retrait des cartes et le paiement s'effectuent auprès du quichet de l'administration communale durant les heures d'ouverture: https:// www.landeron.ch/. Aucune carte ne pourra être délivrée contre facture ou envoyée par la poste.

En cas de non utilisation de la carte, celle-ci ne sera pas remboursée.

Pour de plus amples informations: www.lnm.ch ou www.lacdebienne.ch.

L'administration communale

LE LANDERON



ADMINISTRATION COMMUNALE - FERMETURE EXCEPTIONNELLE

L'administration communale sera exceptionnellement fermée le mercredi 12 mars 2025. **le matin.**

Elle sera ouverte l'après-midi selon les horaires habituels, à savoir de 14h à 16h30. L'administration communale Dès 14 ans

LE LANDERON



BIBLIOWEEKEND

Dans le cadre du Biblioweekend, le samedi 29 mars de 13h30 à 15h30.

la bibliothèque du C2T vous propose une activité collage de mots, au cours de laquelle vous pourrez vous laisser surprendre par une association de phrases fantaisistes ou émouvantes.

Les places sont malheureusement limitées.

Veuillez vous inscrire jusqu'au lundi 24 mars par mail «bibliobus.lelanderon@ne.ch» ou par téléphone au 032 751 54 50.



Les bibliothécaires



Olivier Favre Pasteur et Docteur en sciences sociales Député au GC supp. Hauterive



Isabelle Augsburger Notaire et avocate Conseillère générale **Enges**



Jérôme Bueche Informaticien de gestion Ancien Député au GC Hauterive



Olivier Thomann Chef de projets stratégiques Ancien Conseiller général et ancien Député au GC supp. Saint-Blaise



Pascale Leutwiler Co-directrice, indépendante Conseillère générale et Députée au GC Cornaux









Heinz Hoffmann Indépendant Conseiller général supp. et ancien Conseiller communal Marin-Epagnier



Loïs Auberson Entrepreneur en spiritueux Conseiller général Le Landeron



Patrick Christinat Economiste ES Vente Ancien Conseiller général Hauterive



LATÉNA



EXPOSITION DE PEINTRES: PROLONGATION ET FINISSAGE

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les localités d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise ont franchi une étape majeure en fusionnant pour former la commune de Laténa. Ces villages, riches d'une histoire vibrante, ont vu passer des figures tant illustres que méconnues, immortalisées par des artistes aux sensibilités diverses et dont certains portraits ont été conservés dans les archives communales.

L'exposition **«Regards croisés: portraits de nos villages»**, présentée à la bibliothèque-médiathèque, vous invite à découvrir une sélection d'œuvres issues de la collection communale et à explorer l'histoire du portrait à travers le temps.

Prolongée jusqu'au jeudi 13 mars, cette exposition se clôturera en beauté avec un **finissage le jeudi 13 mars à 17h00.** Ce moment convivial sera également l'occasion de dévoiler le nouveau logo de la bibliothèque-médiathèque, actualisé suite à la fusion. Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour célébrer ensemble cet événement.



LATÉNA



AVIS D'ENOUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 07.03.25 au 07.04.25 Publication FAO n° 10

Dossier SATAC n° 119649

Parcelle(s) et coordonnées: 969 - Enges; 1211794/2567939

Situation: Chemin des Brisecou 25

Description de l'ouvrage: Création d'un garage et d'une entrée Requérant(s): Abplanalp Cédric et Augsburger Isabelle, 2073 Enges Auteur(s) des plans: Yann Ferry, FP Architectes Sàrl, 2088 Cressier

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 23.04.2014

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à la forêt; Abattage d'arbres; Distance à l'axe de la route; Zone S2el

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA



HARMONISATION DU SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les localités d'Hauterive, Saint-Blaise, Marin, Epagnier, Thielle et Wavre sont équipées d'un éclairage connecté, ce qui permet de pouvoir éteindre ou diminuer l'éclairage durant la nuit. Les anciennes communes appliquaient des pratiques différentes concernant l'éclairage nocturne, qu'il y a lieu d'harmoniser.

Ainsi, dès début mars, les programmations seront établies par paliers pour s'adapter aux besoins de chaque zone, assurant le confort et la sécurité des usagers et usagères. Les principes suivants seront appliqués:

- Extinction totale sur les axes secondaires
- Diminution progressive de l'éclairage sur les axes principaux (jusqu'à 70 %) ainsi que les passage-piétons et les zones de conflit (jusqu'à – 50 %)

Afin d'assurer le confort et la sécurité des voyageurs, l'éclairage public sera éteint 30 minutes après l'arrivée du dernier transport public (train, bus, CarPostal). La lumière sera progressivement rétablie 30 minutes avant le départ du premier transport public.

Nous rappelons que la diminution de l'éclairage durant la nuit permet non seulement des économies d'énergies, mais est également bénéfique pour la santé et réduit les perturbations pour les animaux sensibles à la lumière.

Vous trouverez le détail de la programmation des différentes zones, par localité, sur notre page: commune-latena.ch/page/eclairage-public

Et Enges?

Cette localité ne dispose pas d'un système d'éclairage programmable. Une planification de son remplacement et de l'installation de la connectivité des luminaires est en cours d'étude.

I ATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 07.03.25 au 07.04.25 Publication FAO n° 10

Dossier SATAC n° 120272

Parcelle(s) et coordonnées: 3900 - Saint-Blaise; 1207449/2565539

Situation: Les Plantées; Chemin des Carrières 9

Description de l'ouvrage: Ajout d'une isolation sur les chevrons

Requérant(s): Valérie Anouck Engel, 2072 St-Blaise

Auteur(s) des plans: Joël Schmid, maison d'architecture sàrl, Léo-Châtelain 12,

2063 Fenin

Demande de permis de construire : Sanction minime importance Affectation de la zone : Zone viticole / Entrée en vigueur le 30.06.1976

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 24c LAT; Distance à la vigne

Particularités : Bâtiment non recensé au RACN; Situation au bénéfice des droits acquis Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 07.03.25 au 07.04.25

Publication FAO n° 10 **Dossier SATAC n°** 119427

Parcelle(s) et coordonnées: 1099 - Thielle - Wavre; 1207874/2568979

Situation: Le Verger 4

Description de l'ouvrage : Démolition d'un garage préfabriqué en béton et d'un cabanon de jardin

Requérant(s): Armance Broillet, 2065 Savagnier

Auteur(s) des plans : Armance Broillet, Route de la Tuilière 5, 2065 Savagnier

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone de faible densité / Entrée en vigueur le 14.04.1993 Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA



NOCTAMBUS

Dans le canton de Neuchâtel, plusieurs services de bus différents permettent aux noctambules de se déplacer en toute sécurité durant les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche.

C'est le moyen le plus sûr pour les amoureuses et amoureux de la nuit de rentrer à la maison. Sur le littoral et vers les vallées, le plus connu de ces bus nocturnes est le Noctambus, dont les premières dessertes remontent à 1999.

Retrouvez l'horaire et parcours sur: https://www.neuchatelville.ch/sortir-et-decouvrir/transport-et-deplacement/noctambus/

Vous pouvez acquérir des carnets Noctambus auprès de votre administration communale au prix de 35 francs les 6 courses (dont une gratuite).

LATÉNA



AVIS D'ENOUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 07.03.25 au 07.04.25 Publication FAO n° 10

Dossier SATAC n° 120127

Parcelle(s) et coordonnées: 1658 - Hauterive; 1206922/2564407

Situation: Longs Champs; Rue du Collège 10

Description de l'ouvrage: Changement d'affectation d'un cabinet médical en appar-

Requérant(s): Rui Miguel Alves Magalhaes, Rui Sàrl, 2042 Valangin

Auteur(s) des plans: Matteo Segato, GMS architectes SA. Rue de l'Ecluse 66A. 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone d'utilité publique / Entrée en vigueur le 25.05.1994 Autorisation(s) spéciale(s): Art. 13.09 alinéa 1 RAC (affectation); Distance à la vigne Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CORNAUX - LATÉNA - NEUCHÂTEL - LA GRANDE BÉROCHE









DÉCOUVREZ HIVER'VITA 2025

Hiver'VITA vous propose des sessions gratuites de sport dominical sur les parcours Vita du Littoral neuchâtelois, de mars à avril 2025.

Souhaitant promouvoir la santé auprès du plus grand nombre, les communes de Neuchâtel, La Grande Béroche, Cornaux et Laténa se sont associées pour vous offrir un programme varié et accessibles à tous les niveaux et tous les âges.

Ces circuits vous permettront de travailler votre endurance, votre force ou votre souplesse, selon vos objectifs, dans une ambiance conviviale. Des coachs sportives et sportifs ou des représentant-es d'associations sportives, mandaté-es par les communes partenaires, seront présent-es gratuitement pour vous encadrer lors de vos entraînements en plein air.

Alors n'hésitez plus: enfilez vos baskets pour venir vivre une expérience sportive hivernale sur les parcours Vita de votre région! Rendez-vous dès le dimanche 9 mars, à 9h30, au parcours Vita de Saint-Blaise. On vous attend nombreux et nombreuses. Retrouvez le programme complet d'Hiver'VITA auprès des communes participantes.

LATÉNA



VENTE DE VERRES LATÉNA

Nous avons le plaisir de vous annoncer la mise en vente d'une édition spéciale de verres ornés du logo de notre commune!

Ces verres sont en vente au quichet de l'accueil de la population à Saint-Blaise.

Vous pouvez vous procurer un carton de 6 verres au prix de 30 francs. Les verres ne sont pas vendus à l'unité.

GRATUIT ET SANS INSCRIPTION - OUVERT À TOUTES ET TOUS RETROUVEZ NOUS SUR LES PARCOURS, CHAQUE DIMANCHE









[2

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



MIDNIGHT LA TÈNE - SOIRÉES SPÉCIALES

Dans le cadre du Midnight La Tène, la salle de gymnastique de la CSUM à Marin ouvre ses portes les samedis soir, généralement d'octobre à mi-mai. Cet espace offre aux élèves de l'école secondaire un lieu convivial où se retrouver, se détendre et évacuer la pression à travers le jeu, le sport et diverses activités de divertissement. Des coachs sont responsables de l'organisation et de l'encadrement de ces événements. En mars 2025, à l'occasion de l'EURO féminin en Suisse, la fondation IdeeSport mettra en lumière le sport féminin à travers le « mois des sportives d'exception ». L'objectif? Inspirer les filles et les femmes à découvrir de nouveaux sports et à se dépasser. Pour cela, des sportives passionnées interviendront lors des événements organisés. Au Midnight La Tène, deux animations spéciales sont prévues:

Samedi 15 mars: Initiation à la slackline et à l'accroyoga avec Mélanie Béguelin **Samedi 22 mars:** Cours de Modern-jazz et hip-hop avec l'école de danse Pil-life Une belle occasion de s'essayer à de nouvelles disciplines et de s'inspirer de parcours exceptionnels! Plus d'informations sont disponibles sur la page internet dédiée au projet.

Rejoignez-nous et venez bouger avec nous!





LATÉNA



ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT LE STATIONNEMENT SUR LE PARKING DE LA RIVE-DE-L'HERBE

Le Conseil communal de la commune de Laténa,

Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958,

Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979,

Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution

(ReLRVP) du 1er avril 2020,

considérant

Afin de permettre le stationnement à proximité du bâtiment de commune, sis Grand'Rue 35 à

2072 Saint-Blaise, au personnel de l'administration communale,

arrête

Stationnement Article premier

Le parcage est interdit sur le parking (parcelle 3640 du cadastre de Saint-Blaise), excepté pour les personnes détentrices d'une autorisation, alors qu'il est libre les jours de semaine entre 18h00 et 7h00 ainsi que les week-end et les jours fériés (OSR 2.50 «Parcage interdit» avec plaque complémentaire «Exceptés personne détentrices d'une autorisation» ainsi que OSR 5.11 dérogation à l'interdiction de stationner avec la mention «Entre 18h00 et 7h00 ainsi que les week-end et jours fériés»).

Abrogation

Art. 2

Toutes dispositions antérieures contraires au présent arrêté sont abrogées.

Contravention

Art. 3

Les personnes contrevenantes au présent arrêté seront punies conformément à la législation fédérale et cantonale.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président, Le secrétaire, D. Rotsch R. Mauri

Décision: Approuvé ce jour Neuchâtel, le 26 février 2025 L'ingénieur cantonal

Nicolas Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Collégiale 12, Case postale 1, 2002 Neuchâtel 2. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.

LATÉNA



APPEL D'OFFRE

Maison de santé de la Rive-de-l'Herbe

La commune de Laténa lance un appel d'offres pour la location de surfaces afin de créer une maison de santé dans le bâtiment de l'ancien collège de la Rive-de-l'Herbe, à Saint-Blaise (NE).

Un projet au service de la santé locale

Construit en 1896, ce bâtiment historique n'est plus utilisé à des fins d'enseignement depuis 2021.

Afin de lui donner une nouvelle vocation, les autorités communales souhaitent le transformer en un pôle de santé dynamique et moderne. D'une surface de 330 m² par étage, le bâtiment comprend quatre niveaux divisibles selon les besoins des locataires.

Conditions de participation

L'appel d'offres est ouvert aux professionnel-les de la santé (médecins, paramédicaux, etc.). Les candidat-es devront fournir un dossier complet avant le **31 mars 2025** à **17h00.**

Plus d'informations sur le site officiel: commune-latena.ch/page/maison-sante-rive-lherbe

CORNAUX



MISE AU CONCOURS

Dans le cadre de la réorganisation de son service technique, la commune de Cornaux recherche un/e

Vos missions:

- Urbanisme

Analyser et suivre les permis de construire en collaboration avec l'architecte-conseil, la Commission d'urbanisme et les partenaires externes. Gérer les raccordements aux réseaux.

Gestion des chantiers communaux

Planifier, superviser et contrôler l'avancement des travaux publics et de génie civil. Garantir la conformité des réalisations aux standards de qualité, délais et budget.

- Coordination des infrastructures communales

Assurer l'entretien et la surveillance des bâtiments communaux. Superviser les interventions techniques liées aux infrastructures. Effectuer le relevé des compteurs d'eau.

Gestion des relations internes et externes

Collaborer étroitement avec les services communaux et cantonaux, ainsi que les mandataires techniques.

Préparer des rapports et analyses pour appuyer les décisions du Conseil communal.

Votre profil:

- Formation: Technicien/ne ou conducteur/trice de travaux (CFC ou équivalent). Une expérience dans le domaine du bâtiment ou des travaux publics est un atout.

Collaborateur/trice technique à 80%

Expérience: 3 à 5 ans d'expérience dans un poste similaire, idéalement dans une collectivité publique ou un environnement multidisciplinaire.

Compátances

Excellentes capacités organisationnelles et rigueur dans la gestion de projets.

Maîtrise des outils bureautiques et des logiciels techniques (CAO/DAO est un plus).

Parfaite aisance dans la rédaction en langue française

Sens des priorités, autonomie et esprit d'initiative.

Bon relationnel et capacité à collaborer avec divers interlocuteurs.

Flexibilité et disponibilité.

Obligations et traitement: application du statut de la fonction publique de l'Etat de Neuchâtel.

Entrée en fonction: à convenir. Délai de postulation: 14 mars 2025.

Les documents usuels sont à adresser par courrier électronique avec la mention « postulation » à commune.cornaux@ne.ch





CRESSIER



AVIS D'ENOUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 28.02.25 au 31.03.25 Publication FAO n° 9

Dossier SATAC n° 111210

Parcelle(s) et coordonnées: 5692 - Cressier; 5694 - Cressier; 1211260/2569626 Situation: Route de Troub 2

Description de l'ouvrage: Mise en conformité de l'installation provisoire d'un container de chantier

(éventuellement destiné à être permanent)

Requérant(s): Jacques Tatasciore, Domaine de la Rochette SA, 2000 Neuchâtel Auteur(s) des plans: Laurent Maye, Etienne Maye SA, 2016 Cortaillod

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en viqueur le 15.05.2002 Autorisation(s) spéciale(s): Art. des dispositions transitoires du RELCAT (Croisement de gabarits); Art.

12.02.9 alinéa 2,3,9 RAC (toiture, couverture, encadrement)

Particularités: Périmètre du plan de site

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER



AVIS D'ENOUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 28.02.25 au 31.03.25 Publication FAO n° 9

Dossier SATAC n° 118403

Parcelle(s) et coordonnées: 5666 - Cressier: 1210448/2569020

Situation: Les Anzelles; Route de Neuchâtel 49

Description de l'ouvrage: Nouvelle installation pour climatisation d'un bâtiment

Requérant(s): Jürg Habegger, Frigemo AG, 2088 Cressier

Auteur(s) des plans: Sacha Brülhart, Brülhart Ducret AG, Hauptstrasse 24, 1715 Al-

terswil

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone industrielle 1 / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 28.02.25 au 31.03.25

Publication FAO n° 9

Dossier SATAC n° 120085

Parcelle(s) et coordonnées: 5355 - Cressier: 1211067/2569462

Situation: Les Gouilles; Route de Neuchâtel 17C

Description de l'ouvrage: Mise en conformité de l'installation d'une pompe à chaleur

air-eau extérieure

Requérant(s): Natale Fimmano, 2088 Cressier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le

15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s): Zone de protection des eaux S3

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER



AVIS DE TRAVAUX RUE MOLONDIN CRESSIER

TRAVAUX CAD:

- La rue Molondin est fermée à la circulation depuis le 10 février 2025 comme ci-dessous.
- A partir du jeudi 6 mars 2025, le tronçon de la rue Molondin depuis l'intersection avec la Rue de l'Eglise, jusqu'à l'intersection avec les Ruedebins sera également fermé pour une durée d'environ 2 semaines.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation mise en place. Le bureau DCtec Sàrl, Groupe E Celsius SA et la commune de Cressier communiquent chaque semaine dans le Bulcom pour la planification estimative des travaux. Nous vous remercions de votre compréhension.

Groupe E Celsius SA



CORNAUX - CRESSIER - LATÉNA - LE LANDERON - LIGNIÈRES













ÉLECTIONS CANTONALES DU 23 MARS 2025

CORNAUX

Local de vote

Maison de Commune Clos St-Pierre 1

Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00 032 886 45 10

CRESSIER

Local de vote

N° téléphone

Administration communale Rue Vallier 4

Ouverture du scrutin N° téléphone

10h00 à 12h00 032 886 51 60

LATÉNA

Local de vote

Maison de Commune Grand'Rue 35, Saint-Blaise

Ouverture du scrutin N° téléphone

10h00 à 12h00 032 886 65 20

LE LANDERON

N° téléphone

Local de vote Administration communale

Rue du Centre 6 10h00 à 12h00 032 886 48 60

LIGNIÈRES

Local de vote

Ouverture du scrutin

Maison de Commune Place du Régent 1

Ouverture du scrutin N° téléphone

10h00 à 12h00 032 886 50 30

Vote des malades à domicile

Les électrices et électeurs âgé-es, malades ou handicapé-es qui ne peuvent pas retourner leur vote, ont la possibilité de faire recueillir celui-ci à leur domicile, en présentant une demande par téléphone, au bureau électoral, jusqu'au dimanche matin 23 mars 2025 à 11h00 au plus tard. **CONSEILS COMMUNAUX**

LE LANDERON

Le Madrigal recherche de nouveaux chanteurs et chanteuses en renfort pour le 700°



L'ensemble vocal du Madrigal a le plaisir de pouvoir participer à un évènement important pour Le Landeron, soit le 700° et son grand spectacle spécialement créé à cette occasion.

Ce grand évènement se déroulera du 26 au 29 juin et c'est une chance pour Le Madrigal de pouvoir y participer.

Bien entendu, cette belle opportunité demande un renforcement et les vingt-cinq chanteurs et chanteuses du Madrigal souhaitent faire appel à des voix régionales pour venir compléter leur groupe.

Participer à ce grand spectacle inédit et poursuivre l'aventure avec le Madrigal

L'idée principale est non seulement d'avoir l'opportunité de participer à ce grand évènement, mais c'est aussi d'avoir la possibilité d'intégrer les différents registres du chœur à plus long terme.

Si l'envie de chanter vous titille, n'hésitez pas à prendre contact avec Annick Collaud, présidente. Vous découvrirez alors le répertoire de cet ensemble en venant participer aux répétitions tous les jeudis soir à 20h au Temple du Landeron. Pas besoin d'avoir de l'expérience dans une chorale, mais simplement le désir de pouvoir chanter dans un groupe accueillant à la seule demande de «chanter juste».

Durant les répétitions de ce printemps, les chants du spectacle du 700° seront bien sûr préparés avec en complément ceux du prochain concert du Madrigal de cet automne placé sous le thème des «Alléluia», œuvres allant du médiéval au contemporain.

N'hésitez pas à venir rejoindre ce chœur, car les plaisirs du chant «a capella» seront à coup sûr une superbe expérience.

Renseignements

Annick Collaud, présidente, 076 476 04 80, annick.collaud@gmail.com

CP

Sudoku

6	1		7	9	4	9	8	2
1				8		9	2	4
	2	5		7				
7	9		6					
	8			4	1		5	3
				3				

Solution en page 12



THÉÂTRE

LA BOÎTE D'ENCHOIS

VOUS PRÉSENTE UNE COMÉDIE HILARANTE

VOUS DÉRANGEZ PAS POUR NOUS!

COMÉDIE DE JEAN-CLAUDE MARTINEAU MISE EN SCÈNE PAR ROGER ALAIN



16 MARS 21 22 23 MARS 28 29 30 MARS

SALLE COMMUNALE D'ENGES VENDREDI - SAMEDI À 20H15 **DIMANCHE À 17H00 RÉSERVATION:** BOITEENCHOIS@GMAIL.COM OU 079 781 97 93



Closel-Bourbon 3 2075 Thielle-Wayre

PerspectivePlus ouvre sa nouvelle micro-entreprise gérée par des jeunes près de chez vous

Vous voulez en savoir plus ? Venez nous visiter le mercredi 12 mars de 15h00 à 19h00



Vous nous apportez vos articles sur rendez-vous. Nous les enregistrons et les photographions



Nous créons une annonce attrayante sur ricardo.ch et vous tenons régulièrement informé·e



En cas de vente, vous recevez 50% du prix de vente. Dans le cas contraire, l'article peut être retiré ou donné



Votre jeu de société a été vendu!

Nous nous occupons de l'intégralité du processus de vente des articles que vous vouliez vendre depuis longtemps



La Beline à nouveau sur les planches pour la saison 2025!

Nous avons le plaisir de vous annoncer notre nouveau spectacle

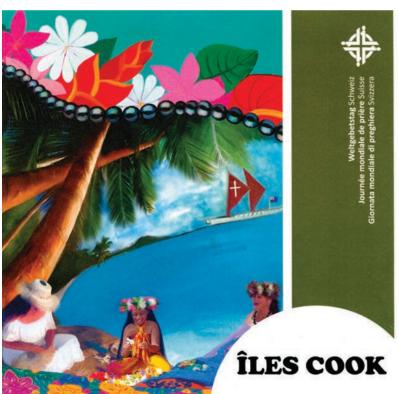
«L'Amour sur un plateau » d'Isabelle Mergault

La mise en scène a été confiée à Bruna Cattani et Serge Vaucher Nous nous réjouissons de vous retrouver le samedi 22 mars 2025 à 20h00 à l'espace ta'tou de Cornaux pour partager cette nouvelle aventure!

Caroline est mariée à Jean-Louis depuis de nombreuses années. Ensemble, ils tiennent des chambres d'hôtes à la campagne. Leur couple s'essouffle et une rupture s'annonce lorsque Martha, l'une de leurs meilleurs clients, décide de sauver leur amour en faisant appel à son amie Miss Map, célèbre productrice hystérique de téléréalité spécialisée dans les histoires de couple mais qui n'a en réalité qu'un seul but, faire de l'audimat. Le domaine du couple se retrouve alors cerné par les caméras et les techniciens. Un véritable plateau de télé s'installe dans leur vie et le ménage se retrouve à se confier à des millions de téléspectateurs.

Les réservations pour la saison 2025 sont ouvertes dès le 10 février 2025

www.labeline.ch 079 356 57 97 (lundi-vendredi 18h-20h)



Chapelle des Dix-Mille Martyrs à la vieille ville du Landeron

le samedi 8 mars 2025 à 17 heures

Célébration de la liturgie de la journée mondiale de prière

Tu es une merveille!

Ps 139

SAINT-BLAISE

Jacques Février, artiste peintre Ses dessins et peintures bientôt exposés



Habitant de Saint-Blaise depuis plus de 50 ans, maître de dessin pendant 36 ans dans l'enseignement secondaire de la région, Jacques Février a toujours porté en lui une fibre artistique. Il excelle dans l'art non figuratif.

Dans quelques jours, ses œuvres seront exposées à la Galerie Jonas, au Petit-Cortaillod.

Fils d'un pasteur de la Paroisse réformée de Saint-Blaise, l'artiste est bien connu dans la région. Lorsqu'il enseignait, il a croqué les portraits de 300 élèves réalisés au lavis qui furent exposés au Centre scolaire de Vigner.

Son art? Il nous l'expliquait: «La toile blanche, c'est une provocation. J'ai envie de me battre avec elle. Je peins, c'est une musique, c'est un mouvement, c'est une émotion. Un tableau une fois achevé, laissé à sa vie propre, doit m'étonner». Il ajoutait: «Mes tableaux ne s'expliquent pas. Ils parlent par eux-mêmes et les noms que je leur donne font partie du jeu; ils les font sortir de l'anonymat».

Le vernissage de l'exposition aura lieu, le dimanche 16 mars 2025, à la Galerie Jonas, au Petit-Cortaillod, à 14h30; elle sera ouverte du mercredi au dimanche, de 14h à 17h, jusqu'au 13 avril 2025.





MARCHÉ AUX PUCES Vêtements, vaisselles et d'autres objets De Fr. 1.00 à Fr. 5.00

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE DE SAINT-BLAISE LIEU SOUS L'EGLISE SALLE PAROISSIALE



SAMEDI 15 MARS 2025

DE 09H00 A 18H00

ET

DIMANCHE 16 MARS 2025

DE 09H00 A 17H00

BUVETTE + PETITE RESTAURATION







Grand pont 2 | 2087 Cornaux

+41 32 757 15 56 | info@storrerautomobiles.ch

Modèle illustré: EV3 GT-Line 81,4 kWh auto., CHF 50'950.-, peinture métallisée CHF 750.- (TVA incl.), toit vitré coulissant électrique CHF 900.- (TVA incl.), 16,2 kWh/100 km, 18 g CO_J/km, rendement énergétique B. EV3 Air S8,3 kWh auto., CHF 36'950.- 15,8 kWh/100 km, 17 g CO_J/km, rendement énergétique B. Moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse: 113 g CO_J/km selon le nouveau cycle d'essai WLTP. Offre valable jusqu'au 28.2.2025 ou jusqu'à épuisement des stocks (chez les partenaires Kia participants). **ENTRE-DEUX-LACS**

Soirée Souper-Ciné



Vendredi 21 mars - Soirée Souper-Ciné au Centre paroissial de Cressier

A 18h30 souper, puis à 20h le magnifique film «La Tresse», de Laetitia Colombani. Nombre de place limitées. Dès 12 ans.

Inscription obligatoire jusqu'au 17 mars auprès de Jocelyne Nourrice. Tél.: 032 757 11 03

Prix: 20.- minimum pour le repas. Café et vin en sus. Au profit de la cible missionnaire.

Résumé:

Inde. Smita est une Intouchable. Elle rêve de voir sa fille échapper à sa condition misérable et entrer à l'école.

Italie. Giulia travaille dans l'atelier de son père. Lorsqu'il est victime d'un accident, elle découvre que l'entreprise familiale est ruinée.

Canada. Sarah, avocate réputée, va être promue à la tête de son cabinet quand elle apprend qu'elle est malade.

Trois vies, trois femmes, trois continents. Trois combats à mener. Si elles ne se connaissent pas, Smita, Giulia et Sarah sont liées sans le savoir par ce qu'elles ont de plus intime et de plus singulier.

5	4	1	8	3	7	2	6	9
2	8	6	9	4	1	7	5	3
7	9	3	6	5	2	4	1	8
9	2	5	4	7	6	8	3	1
1	6	8	3	2	9	5	7	4
4	3	7	1	8	5	9	2	6
3	7	9	5	1	4	6	8	2
6	1	2	7	9	8	3	4	5
8	5	4	2	6	3	1	9	7







L'autonomie pour votre maison. Depuis 1982

LE LANDERON

Premier mars annoncé par La Cécilienne, une tradition qui perdure



C'est une bien belle tradition que poursuit La Cécilienne en annonçant que, chaque fin du mois de février, le lendemain est un jour de fête pour le canton de Neuchâtel, Ce bel engagement des musiciens, qui perdure depuis des lustres, est une tradition qu'ils ont à cœur d'offrir à la population.

Vendredi dernier, en début de soirée, tous les musiciens se retrouvaient, bien au chaud, dans la salle du Château pour se préparer. Uniformes et chapeaux sur la tête, ils profitaient de s'équiper et de répéter encore une fois la marche fédérale qui allait agrémenter leur parcours.

Tous au top, ils se mettaient en rangs, bannière au vent et tambours en tête pour quitter la Vieille Ville. Le temps très frisquet ne les a pas découragés et c'est en formation qu'ils se lançaient dans leur parcours. Alternant musique et prestations des tambours, ils défilaient au fil des diverses rues Landeronnaises (rue St.-Maurice, du Lac, de la Petite Thielle, des Condémines, de la Gare, du Faubourg, rue St-Maurice) pour finalement revenir dans la Vieille Ville qu'ils ont parcouru dans son entier.

Si peu de monde bordait leur parcours (certainement en fonction de la froidure de ce début de soirée), ils restent persuadés que leurs exécutions musicales ont bien été entendues dans toutes les habitations. Il était temps ensuite de se mettre au chaud et de déposer tenues et instruments dans les sacs et étuis. Place ensuite à un beau moment de détente dans la bonne humeur autour d'un repas festif avec la fameuse et traditionnelle saucisse au marc. C'est là une belle occasion de se retrouver tous ensemble tout en profitant d'agrémenter la soirée avec quelques verres de vin ou autre.

Merci à eux pour un engagement qui ne faiblit pas.









[2

CRESSIER

Echanges et cordialité sur fond de littérature



Les auteurs et autrices de Cressier ont du talent. Leurs œuvres variées et étonnantes ont comblé le public venu se joindre à l'apéro littéraire récemment organisé au Caveau du Château.

Nouvellement créé, et organisateur de cette rencontre inédite, le Cercle littéraire de Cressier compte dans ses rangs neuf auteurs et autrices du village, y compris un ami écrivain de la localité fribourgeoise de même nom, sept membres affiliés se sont présentés au public très attentif et à l'écoute. Pourquoi créer un cercle? Se réunir aide à se connaître, favorise l'autocritique, apporte des idées d'événements en vue d'élargir le lectorat au-delà du landerneau cressiacois. Présenter ensemble une large vitrine d'ouvrages créé un impact, suscite chez les enfants l'envie de lire «la lecture plaisir aide les jeunes à se détourner de l'écran», plaident-ils. Autour d'un verre, la nouvelle approche fort sympathique, tenait à introduire les bibliophiles dans le monde littéraire local. Découvertes, lectures publiques, dédicaces, ont créé des liens et offert une soirée conviviale honorée par la visite de Jérémie Veillard, conseiller communal en charge de la culture notamment, venu saluer le Cercle littéraire de Cressier, dernier né à compter parmi les sociétés villageoises.

Qui sont ces gens de plume aux inspirations miraculeuses?

Margo Fellmann - la benjamine, adepte du monde fantastique, auteure du premier tome d'une trilogie qui s'annonce haletante dans le tome suivant déjà en route.

Marianne Schneeberger - auteure-aquarelliste-illustratrice de 26 ouvrages pour la jeunesse, en plus d'un livre de cuisine et un autre de proverbes. Connue et renommée elle a été amenée à participer au collectif « D'écrire ma ville Neuchâtel « un projet d'écriture novateur ayant permis aux habitants d'un lieu d'en raconter leur perception.

Laurent Demarta - l'architecte qui pendant 12 ans a mis ses compétences au service des victimes d'un tremblement de terre ou d'une reconstruction urbaine, a travaillé en voyageant et voyagé en travaillant dans le monde humanitaire (Libéria, Pakistan, Afghanistan, Tadjikistan, Haïti). Ses ouvrages retracent le monde «merveilleux» de l'humanitaire sur fond de douleurs. Dans un tout autre registre, sa plume reporte l'imaginaire puisé dans ses voyages à travers le monde.

Mauro Nanini - alias Laurent Vivante, (sa filiation italo-suisse) est la signature de ses trois romances. L'écriture l'a ébroué de sa timidité, il s'inspire de sa vie, de ses rêves qu'il aimerait voir se prolonger.

David Ruiz – menuisier-écrivain passionné de littérature noire, auteur de six thrillers pour adultes et enfants, un recueil de nouvelles, et un roman qui retrace une partie de l'histoire espagnole de la Guerre Civile au Mouvement des Indignés. Son roman, Seule la haine, a été choisi pour la finale du Prix Polar Romand 2020, et a remporté le Prix des lectrices « Sang pour Sang thriller » du meilleur roman de cette même année.

Ilir Xheladini, l'éditeur et auteur de Cressier a plusieurs cordes à son arc. Il a une prédilection pour les livres illustrés et sonores porteurs de rêve, d'émotion, ou qui de façon ludique initient la science aux enfants. Hors du domaine jeunesse il a écrit un roman fiction qui dévoile des faits d'une histoire véridique, douloureuse, aux cicatrices prêtes à s'ouvrir, tenant le lecteur en haleine.

Claude Meier - l'ami fribourgeois, était reporter-photographe avant de s'engager dans le travail social en Suisse et à l'étranger. Romancier, poète et rêveur, il a amusé le public avec une lecture sur les castors revendiquant leur cause à l'assemblée communale. Ses nombreux romans fictifs ou fantastiques allient la poésie et des photos aux fictions basées sur des rêves. Il a écrit un recueil de nouvelles autour de sa récente expérience des sites de rencontres.

Chacun chacune a son parcours, sans être devenu millionnaire, mais gardant le plaisir d'écrire et d'être lu(e).





MON RÉGIO

La semaine prochaine le Bulcom est sur RTN. Vendredi, votre journal est l'invité de Raphael dans la Matinale.



LIGNIÈRES

A quoi ressemblera la future zone sportive et de détente

à Lignières car initiée par un particulier fort généreux et engagé dans la notion d'intérêt général.



En quel lieu?

Depuis les années 90, une zone de sport s'est implantée au nord-est du village, créant une jonction entre le camping et la localité de Lignières séparée par la route cantonale de contournement. Mise en service en 2009, la centrale de chauffage à distance au bois de la commune est venue renforcer par son architecture cette entrée du village. La création d'une zone sportive et de détente en ce lieu a le potentiel unique de développer un espace paysager en faveur de la collectivité et de renforcer l'identité villageoise par la construction d'un ensemble harmonieux.

Caractéristiques du projet: D'ailleurs apprécié et admis par le mécène, le projet s'intègre parmi les usages et thématiques du site que sont la géologie du sol, l'équipement, les infrastructures sportives et l'approche paysagère, l'implantation de nouvelles infrastructures sportives connectées entre elles par des cheminements piétonniers et des structures paysagères constituées d'arbres et de végétations basses. Ces maillons paysagers créeront également de nouveaux espaces en faveur de la faune et de la flore. Une attention particulière sera portée sur la multiplicité des installations afin de répondre de manière adéquate aux différentes disciplines sportives et à leur cohabitation. La réflexion portera sur le choix du matériel de manière à pérenniser l'ouvrage, sauver les qualités écologiques, et réduire l'entretien.

La phase 1 prévoit: La construction des aménagements et cheminements de la zone, l'installation des équipements sportifs et ludiques, la mise en place des attentes techniques pour le couvert multi-usages, la plantation des arbres et éléments végétaux, et le mobilier urbain. Sans oublier la réalisation d'un couvert de familles qui prendra place à l'entrée du site entre la place de jeu et la zone pétanque.

Zone de détente misée sur la convivialité: L'aménagement prévoit un couvert en poteaux-poutres pour les familles, des tables de pique-nique, des bancs, des foyers pour grillades, en fait un milieu propice aux échanges sociaux, aux repas en plein air et aux petites manifestations. La zone sera également équipée d'une infrastructure de base au développement du parc, et évidemment d'une place de jeux avec balançoire, nid d'oiseau, tobogan, jeux d'eau, modules pour petits

Aménagement de la zone sportive: Sera aménagé un terrain multisport offrant la pratique de sports différents en un seul et même lieu. Les alentours disposeront de tables de ping-pong, d'engins de fitness urbain, ainsi que des zones ici et là réservées pour la pétanque, le padel-tennis, et le beach-volley. L'aménagement répond au vœu d'occuper toutes les générations mais également de les faire se rencontrer. En termes de bilan, la vision du développement de la phase a été approfondie sous l'aspect de la programmation du site en tenant compte du retour des associations locales & sportives, des autorités et de l'expertise des mandataires spécialisés sur les différentes thématiques environnementales: sondage du sol, eau potable et eau usée, éclairage, mise en place de collines arborisées, préservation de la faune et

Inédite est la réalisation de la zone sportive et de détente projetée de la flore et le caractère végétal. Le sous-voie qui traverse cette infrastructure routière sera valorisé. Les dimensions parcellaires offrent la possibilité de créer un véritable espace de stationnement capable de contenir la grande affluence en cas de compétition sportive, et de prévoir des installations photovoltaïques permettant de produire sur le site l'ensemble de l'électricité nécessaire pour les éclairages publics et sportifs.

> Informations tirées du rapport de l'ouvrage établi par Mathieu Oppliger, architecte-conseil de la commune de Lignières.

> > GC

Votre garage GB VEHITECHNIQUE SA proche de chez vous

SERVICE & REPARATION VENTE VOITURES NEUVES VENTE OCCASIONS OLDTIMER



GB Véhitechnique SA • Chemin des Roseaux 5 • 2068 Hauterive Tél. 032 721 29 59 • Fax 032 721 29 88 • vehitechnique@bluewin.ch



Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Chaque vendredi: Le **BUZZ** (groupe de jeunes) se retrouve en principe chaque vendredi à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial. Pour en savoir davantage, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – qaetan.broquet@qmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Samedi 8 mars à 17h Journée Mondiale de Prière (JMP)

Rencontre à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs au Landeron – avec cette année une liturgie préparée par les

femmes des îles Cook «Merci, tu m'as créé-e merveille!». Chaleureuse bienvenue à chacun!

Parcours Alphalive – de mars à juin au centre paroissial réformé de Cressier – **Soirée découverte le mercredi 12 mars** à 19h, avec un repas (sur inscription au secrétariat ou auprès du pasteur Frédo).

Ne manquez pas d'oser venir à la première soirée de ce parcours qui invite à découvrir, ou redécouvrir Dieu. Partager ensemble un repas et des questionnements sur le sens de la vie à la lumière de la foi chrétienne et de la bible. Cordiale invitation à tous!

Du lundi 17 mars au dimanche 23 mars – Semaine de Jeûne et Prière « Notre pain quotidien »

partage chaque soir du lundi 17 au vendredi 21 de 18h30 à 19h30 à la chapelle œcuménique d'Hauterive (Rebatte 11). Pour en savoir plus sur la semaine de Jeûne, s'adresser à Delphine Collaud, 079 312 52 43. **Vendredi 21 mars - Soirée Souper-Ciné** avec le magnifique film «La Tresse», de Laetitia Colombani. Souper à 18h30 et film à 20h00 au centre paroissial de Cressier – dernier moment pour s'inscrire! **jusqu'au**

17 mars auprès de Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03, nombre de place limité.

Prix: 20.- minimum pour le repas. Café et vin en sus. Au profit de la cible missionnaire.

Davantage d'infos concernant les activités: voir le site www.entre-2lacs.ch - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Samedi 8 mars: 7h00 Culte à la chapelle d'Enges

Dimanche 9 mars: 10h00 Culte au centre paroissial de Cressier.

10h00 Culte au temple de St-Blaise. Garderie et Bee Happy (début au culte) au foyer. La Ruche – cf. programme sur le site.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi: Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débuter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Mardi midi: Chaque mardi au foyer (sauf vacances scolaires) — pour que les enfants ne mangent pas seul à la maison! Accueil dès la $7^{\rm e}$ Harmos.

Gratuit et ouvert à tous – chaque enfant apporte son pique-nique – moment de partage, jeux, repas, avec l'encadrement d'une équipe sympathique. Infos et inscriptions: Ruth Letare (contact ci-après).

Mardi 11 mars: 14h15 MCR - Mouvement chrétien des retraités «Héritage» - à la salle sous l'église catholique de St-Blaise.

Infos: Françoise Vouga, 032 753 71 68 ou francoise.vouga@gmail.com

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Chaque mercredi: dès 9h00 Café du partage et de l'amitié au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun! Jeudi 13 mars: 17h15-18h15 JeuDis Dieu, module 2, au centre paroissial réformé de Cressier, rencontres pour les enfants de la 3ème à la 7ème Harmos. Renseignements: Ruth Letare (contact ci-après) ou Florence Droz, 032 753 17 78

Plus d'info sur le site ou via le mail suivant: contact@jeusamdisdieu.ch

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières

Dimanche 16 mars: 9h45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

Le Landeron

Mercredi 12 mars: 15h00 Culte au home Bellevue.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndondo, tél. 078 728 88 31, fanny.ndondo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignières:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com

Centre paroissial réformé de Cressier: Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10 (mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jeudi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2 Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet: www.eeme.ch



Devis sans engagement

Rénovation de façades

Creuze 8 – 2072 Saint-Blaise patricepagani@hotmail.com

Natel 079 448 59 72

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 7 mars

9h00 Messe à Saint-Blaise

18h15 Eglise de St-Blaise, Via Crucis (Chemin de Croix)

Samedi 8 mars

17h00-18h30 Catéchisme Pardon 5H (salle sous l'église)

17h00 Célébration de la liturgie de la journée mondiale de prière des femmes, au Landeron,

Chapelle des Dix-Mille Martyrs

18h30 Messe à Saint-Blaise. Imposition des Cendres

Dimanche 9 mars

9h00 Messe à St-Blaise. Imposition des Cendres, $1^{\rm er}$ dimanche de Carême

10h30 Messe à Saint-Blaise, Messe des Familles animée par les enfants 3H et 4H catéchisme.

Imposition des Cendres, 1er dimanche de Carême

Mardi 11 mars

14h15-16h15 Réunion du Mouvement Chrétien des retraités (sous l'église de St-Blaise)

Mercredi 12 mars

10h30 Home le Castel à St-Blaise. Messe + Visites

18h30-20h30 Réunion catéchisme 10 H futurs confirmands (grande salle sous l'église)

Jeudi 13 mars

15h30 Home Beaulieu à Hauterive, Messe + Visites

18h00-19h30 Rencontre du Groupe Maurice Zundel (Vieux-Châtel 4, 2000 Neuchâtel)

Vendredi 14 mars

9h00 Messe

18h00-19h15 Réunion 6H Communion (sous la Cure, maison de l'abbé)

Samedi 15 mars

9h00 Marché aux puces, vêtements, vaiselle et autres objets de Fr. 1.00 à Fr. 5.00

(sous l'église de St-Blaise, salle paroissiale)

11h00 Célébration Baptême

18h30 Messe à St-Blaise

Dimanche 16 mars

9h00 Marché aux puces, vêtements, vaiselle et autres objets de Fr. 1.00 à Fr. 5.00

(sous l'église de St-Blaise, salle paroissiale)

9h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

18h00 Prière pour l'unité des Chrétiens avec chants de Taizé à Fleurier (église catholique)

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale

(https://www.cath-ne.ch/ votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h00/13h30-17h00 et jeudi 08h30-12h00

Rue du Port 3 2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Contact: abbé Leonardo Kamalebo 079/6834436

Paroisse de Cressier-Cornaux

Lundi 10 mars

19h30 Répétition de l'Ensemble vocal des paroisses au Chalet St-Martin

Mardi 11 mars

11h00 Messe au Foyer

15h30 Catéchèse de 5° H au Chalet St-Martin

16h45 Catéchèse de 6° H au Chalet St-Martin

Le secrétariat des paroisses sera fermé ce mardi après-midi Mercredi 12 mars

10h00 Messe au home St-Joseph

19h00 Souper des bénévoles au Chalet St-Martin

Jeudi 13 mars

11h00 Messe au Foyer

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignières

Samedi 8 mars

17h00 Célébration de la Journée Mondiale de Prière à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Dimanche 9 mars

10h00 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Dimanche 16 mars

10h00 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Dimanche 16 mars

18h00 Prière commune cantonale pour l'unité des chrétiens à l'église de Fleurier

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch



Election au Grand Conseil neuchâtelois



Votez la liste **57**

Au centre, l'humain

- Ecole obligatoire gratuite pour tous. Il n'est pas juste que des parents doivent payer le transport à leurs enfants alors que d'autres ont l'école à proximité, donc gratuite.
- Abonnement à TransN. Une personne qui paie son abonnement annuel en 12 fois dépense 516 francs de plus que le prix de base! Ce gain excessif doit disparaître.
- Mobilité des aînés et des personnes handicapées. Les Transports publics doivent être adaptés aux nécessités et risques de l'âge et du handicap. La topographie doit être compensée/corrigée par des funiculaires, ascenseurs ou autres moyens adaptés.
- Santé. Pour une révision profonde du système de financement des soins.
- Reconnaissance fiscale de l'aide des grands-parents et des proches. Des grands-parents, oncles ou tantes financent la formation de jeunes de leur famille. Cette contribution doit être déduite de leur revenu imposable.
- Dédommagement aux commerçants lors de travaux publics. Lors de travaux publics, des magasins sont rendus difficiles d'accès et il s'ensuit un déficit. Cette perte doit être compensée.
- Soutien aux nouvelles entreprises. L'Etat doit faciliter concrètement le démarrage de nouvelles entreprises dans notre canton.
- Reconnaissance du sport et des arts. Ces activités font partie à part entière de l'éduction et de la formation. L'encadrement des jeunes en âge d'école obligatoire pratiquant des sports ou des arts doit être pris en charge par les institutions publiques.
- Déduction fiscale des dons au sport et à la culture. Les dons faits aux associations et clubs sportifs ainsi qu'à la culture doivent pouvoir être déduits du revenu imposable.

IBAN: CH66 0900 0000 1218 2019 1

www. ne.le-centre.ch

[2

LE LANDERON

Le Madrigal

Vous aimez chanter?

Vous avez envie de participer au spectacle du 700° du Landeron? Alors rejoignez-nous au Madrigal!

Nous répétons tous les jeudis à 20h00 au temple du Landeron.

Avec d'autres artistes locaux, les 25 membres de l'ensemble vocal Le Madrigal participent au grand spectacle créé pour les festivités du 700° anniversaire du Landeron, qui aura lieu du 26 au 29 juin 2025. Ils souhaitent inviter à cette occasion les amateurs de chant de la région à se joindre à eux.



Venez chanter avec nous!

au programme 2025: spectacle du 700ème du Landeron tournée sur des "Alleluia" de tous les temps

> Contact: Annick Collaud, Présidente 076 476 0480 | annick.collaud@gmail.com









ENTRE-DEUX-LACS

Si Dieu est tout puissant, à quoi bon prier?

Voilà la question que je me suis posée plus jeune. Si l'on part de l'idée qu'un Dieu tout puissant existe, qu'est-ce que ma petite prière pourrait bien changer à ses plans?

Devenir maman m'a permis de mieux comprendre certains aspects du caractère de Dieu et la manière dont il nous voit.

Lorsque mon fils vient avec une demande, aussi petite soit-elle, je le considère. Quand il pleure, je l'accueille dans mes bras. Quand il souhaite me partager sa joie, je me réjouis avec lui. Quand il souhaite me parler, je l'écoute. Ces moments de partage nous permettent d'échanger et de nourrir notre relation. Ils sont indispensables pour communiquer.

Je pense qu'il en est de même avec Dieu. Peu importe notre état émotionnel, il reste toujours prêt à nous accueillir et à vouloir discuter avec nous. Il y a quelques années, j'ai rejoint le groupe de « mères en prière de Saint-Blaise ». Pouvoir se retrouver avec d'autres mamans pour prier pour nos enfants, déposer nos fardeaux, écouter Dieu ensemble et bénir les enseignants du village est un moment précieux pour moi. Je ne compte plus le nombre de réponses aux prières, qui peuvent venir rapidement ou prendre leur temps.

Voici une des réponses qui m'a le plus marquée: mon deuxième fils est né avec un problème cardiaque. Quelques jours après sa naissance, une médecin nous avait annoncé «qu'à moins d'un miracle, il aura besoin de médicaments jusqu'à ce qu'on puisse l'opérer». Nous sommes rentrés du CHUV avec 7 doses de médicaments par jour et cette conviction que Dieu allait agir. Durant une année, nous avons pu prier pour cela. Les contrôles se déroulaient parfaitement et, lorsqu'il a eu un an, il n'a plus eu besoin de médicaments. Il était quéri!

Je suis convaincue que Dieu aime lorsqu'on se met à parler avec lui et que nous nous mettons à son écoute. Il a plein de trésors à nous partager, de réponses à nous donner, de miracles à nous manifester. Prier permet de nous connecter à lui et de nous rendre réceptifs à sa réponse. Au final, ce n'est pas Dieu qui a besoin de mes prières, mais moi qui ai besoin d'être en communication avec lui.

Alors si toi aussi, tu souhaites expérimenter la puissance de la prière collective et être soutenue dans les défis de la parentalité, tu peux trouver un groupe ici:

https://www.momsinprayer.ch/fr/participer/trouver-un-groupe Contact: mip.suisse@momsinprayer.ch / Tel. +41 (0)61 331 55 61

Sophie R.

CORNAUX

Société de Développement de Cornaux

«Bleu comme la lune», ensemble vocal a capella de 8 voix mixtes, se réjouit de vous emmener en balade dans son répertoire varié! Passant du gospel aux chants d'ici et d'ailleurs, de quelques mélodies «swing» au chant plus classique, c'est avec humour, émotion et enthousiasme que ces 4 femmes et 4 hommes vous invitent à partager le plaisir qu'ils ont à chanter ensemble. Equipés, depuis tout juste un an, de nouveaux lumineux costumes, n'hésitez pas à vous laisser embarquer et partir en voyage avec eux le temps d'un concert le 29 mars 2025 à 18h au Temple de Cornaux en partenariat avec la Société de Développement de Cornaux.

«Bleu comme la lune» a été créé en 2007 par des élèves de chant de l'Académie de musique MCA de Neuchâtel. Sans chef de chœur pour le diriger, l'ensemble vocal se perfectionne régulièrement avec des musiciens professionnels, en particulier Raphaël Krajka, pianiste, chef de chœur et professeur au conservatoire.

«Bleu comme la lune» donne régulièrement des concerts dans la région neuchâteloise et parfois plus largement en Suisse, en France et en Italie et participe occasionnellement à des projets de concerts incluant instrumentistes ou orchestre.

En 2026, Bleu comme la lune fêtera ses quasi 20 ans et se penche actuellement sur la création d'un concert-spectacle avec le soutien de Christophe Bugnon pour l'écriture et la mise en scène...



Café-Théâtre de la Tour de Rive Karine C

Samedi 15 mars 2025 à 20h30



Samedi 15 mars 2025 à 20h30 Karine C

Karine C vient nous parler cette fois de notre société d'aujourd'hui par le biais d'une approche originale: l'utilisation que nous faisons chacun de nos équipements individuels. De base, de séries, avec ou sans options... c'est selon! Parce que oui, à la naissance, nous n'avons pas tous été livrés avec les mêmes équipements pour appréhender, comprendre et évoluer (parfois le contraire) dans le monde actuel.

Eternelle observatrice du monde qui l'entoure, elle adore scruter et redonner nos petits travers sur scène avec beaucoup d'humour. Avec ce 5^{ème} spectacle, Karine C vient nous parler cette fois de notre société d'aujourd'hui par le biais d'une approche originale: l'utilisation que nous faisons chacun de nos équipements individuels. De base, de séries, up gradés avec ou sans options... c'est selon!

Mise en scène par Marc Donnet-Monay.

N'attendez pas à réserver vos places via notre site internet www.latourderive.ch

Vendredi 7 et Samedi 8 mars 2025 à 20h30 Nathanaël Rochat

«u'a mouen»

Complet les 2 soirs

L'équipe de la Tour de Rive



Campagne électorale cantonale : PARLONS POLITIQUE EN MARCHANT!

La section du Parti Socialiste Laténa et tous les candidats PS aux élections cantonales vous donnent rendez-vous samedi 15 mars à 10h à la place du village d'Hauterive pour une marche reliant les localités d'HAUTERIVE. DE ST-BLAISE ET DE LA TENE

Ce sera l'occasion d'échanger avec les membres et les candidats PS et de montrer haut les couleurs de nos engagements solidaires :

- Un pouvoir d'achat renforcé et des conditions de travail justes
- Un système de santé solidaire
- Une société plus égalitaire et
- Une formation accessible et de qualité, tout au long de la vie
- Une transition écologique et sociale dès maintenant
- · Une prospérité qui profite à toute la population
- Une démocratie renforcée et protégée
- Une politique culturelle et sportive pour toutes et tous



Programme:

- Départ vers 10h 30 d'Hauterive
- Arrivée vers 11h au bas de la rue des Lavannes à St-Blaise
- > Arrivée vers 12h à l'arrêt de bus de Marin-Centre à la Tène
- > Boissons tout au long du parcours

LA NEUVEVILLE - Au programme!



DRAME DE TIM FEHLBAUM

AVEC JOHN MAGARO, BEN CHAPLIN, COREY JOHNSON 5 septembre» nous replonge dans 'événement qui a changé le monde des médias à jamais et qui continue de résonner à l'heure où l'information, le

direct et la maîtrise de l'antenne reste



2024

L'ATTACHEMENT



DRAME DE CARINE TARDIEU AVEC VALERIA BRUNI, CÉSAR BOTTI

Sandra, quinquagénaire farouchement indépendante, partage sou-dainement et malgré elle l'intimité de son voisin de palier et de ses deux enfants. Contre toute attente, elle s'attache peu à peu à cette famille d'adoption.

SA 8, DI 9 ET ME 12 MARS À 20H30 DI 16 Mars à 17H 12 ANS - 1H46 - FR - 2024

MON GÂTEAU PRÉFÉRÉ

DRAME DE BEHTASH SANAEEHA AVEC LILY FARHADPOUR, ESMAIL MEHRABI



Mahin, veuve de 70 ans, vit seule à Téhéran depuis le départ de sa fille pour l'Europe. Après avoir passé un après-midi agréable avec ses amies, Mahin décide de laisser son quoti-dien derrière elle et de réveiller sa vie amoureuse. Alors qu'elle s'ouvre à une nouvelle romance, ce qui com-mence comme une rencontre fortuite se transforme rapidement en une nuit aussi surprenante que marquante.

DI 9 MARS À 17H EN VOST MA 11 ET VE 14 MARS À 20H30 EN VOST 12 ANS - 1H37 - IR - 2024 - VOST



A BICYCLETTE!

COMÉDIE, DRAME DE MATHIAS MLEKUZ AVEC MATHIAS MLEKUZ, PHILIPPE REBBOT, ADRIANE GRADZIEL



De l'Atlantique à la mer Noire, Mathias embarque son meilleur ami Philippe dans un road trip à bicyclette. Ensemble ils vont refaire le voyage que Youri, son fils, avait entrepris avant de disparaitre tragiquement. Une épopée qu'ils traverseront avec tendresse, humour et émotion.

MA 18. MA 25 ET VE 28 MARS À 20H30 8 ANS - 1H28 - FR - 2025

POUR LES HORAIRES DÉFINITIFS OU LES CHANGEMENTS De dernière minute, consultez le programme sur WWW.CINE2520.CH.







raiffeisen.ch/ne/tonus

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker





On se souvient que le peuple neuchâtelois avait accepté, le 24 décembre 2017 de former une circonscription unique pour l'élection du législatif cantonal mettant un terme à l'élection des députés par district selon un format institué en 1848.

Aujourd'hui, 487 candidats et candidates sont en lice pour les 100 sièges du Grand Conseil du 23 mars 2025; ils étaient 525 à briguer un tel fauteuil, le 18 avril 2021, pour inaugurer le nouveau régime. Les membres du Grand Conseil sont élus selon le système proportionnel.

Les électeurs et électrices sont appelé-e-s à porter leur choix parmi 79 candidats du Parti Libéral-Radical Neuchâtelois PLRN, 100 du Parti socialiste neuchâtelois PSN, 51 du Parti Ouvrier et Populaire POP, 100 des Vert-e-s neuchâtelois-es, 34 de solidaritéS, 20 de l'Union Démocratique du Centre Neuchâtel UDC, 41 du Centre, 53 du Parti vert'libéral, 6 de de Modernopkratie (Assemblée populaire), 1 du Parti fédéraliste européen et 2 de l'Union Démocratique Fédérale (UDF).

Rappelons que le Grand Conseil de la législature 2017-2021, qui se termine, est constitué de 32 députés-e-s du PLRN, 21 du PSN, 8 du POP, 19 des Vert-e-s, 8 de l'UDC, 4 du Centre et 8 du Parti vert'libéral.

Pour partager la vision d'avenir du Conseil d'Etat «un canton, un espace», le Grand Conseil a institué, en 2017, le système électoral qui nous vaut de choisir 100 candidats/candidates sur un carnet de 10 pages! Les élu-e-s seront répartis dans quatre régions: Littoral, Montagnes, Val-de-Ruz et Val-de-Travers, selon une clé de répartition complexe censée maintenir la représentativité de chaque région. Pas tout à fait...

Il y a quatre ans, à notre regard, le nouveau système avait prétérité la région Littoral: elle avait eu droit à 33 députés alors qu'elle réunissait 53 % de la population neuchâteloise. Les huit communes de l'Entredeux-Lacs n'en comptaient que six, et même pas un socialiste.

Proportionnellement à sa part de population, l'Entre-deux-Lacs devrait être représenté par une douzaine de députés et députées lors de l'élection du 23 mars prochain.

Notre système électoral étant désormais ce qu'il est, il convient d'être néanmoins reconnaissant aux 487 candidats et candidates à l'élection au Grand Conseil de permettre aux électeurs et électrices d'exercer pleinement leur droit de vote. Ils font vivre notre démocratie.

Claude Zweiacker